

RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2018 B 01031
Numéro SIREN : 538 365 545
Nom ou dénomination : ESENCYA

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 7627

2023 004858

ORDONNANCE

Nous, **Rémy DOUGE**, Président du Tribunal de commerce d'Angers, assisté du Greffier;

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés ;

Vu les dispositions des articles L. 225-100 et suivants, et R. 225-64 et suivants du Code de commerce ;

Accordons un délai jusqu'au 30 septembre 2023

pour la réunion de l'assemblée générale des actionnaires de la société :
ESENCYA (SAS)
83, Boulevard Pierre de Coubertin
49000 Angers
aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

Disons que la présente ordonnance sera mentionnée au registre du commerce et des sociétés à la diligence de Monsieur le Greffier du Tribunal de commerce d'Angers ;

Disons qu'elle sera notifiée par LRAR à :
ESENCYA (SAS)
83, Boulevard Pierre de Coubertin
49000 Angers

et, le cas échéant, communiquée par lettre simple à son mandataire ;

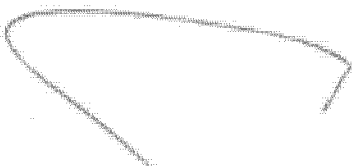
Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Disons que les dépens de la présente ordonnance, y compris les frais de greffe taxés et liquidés à la somme de 39,37 € TTC seront à la charge de la requérante.

Fait à ANGERS,

Le Greffier

Le Président



Signé électroniquement par Paille Raphael

Signé électroniquement par remy DOUGE le 04/07/2023